



**Réunion du groupe Jeunesse
Vendredi 20 novembre 2015
13h00-16h00**

Compte-rendu

Participants :

Meriem Derkaoui, Maire-adjointe en charge de la jeunesse et présidente du groupe-thématique jeunesse, ville d'Aubervilliers.

Farid Mouhous, responsable du PIJ, ville d'Aubervilliers.

Nourr Eddine Skiker, responsable CLJ, ville d'Aubervilliers.

Carole Mercier-Joyeux, adjointe au chef du service international, conseil départemental de Loire-Atlantique.

Christine Bourdel, collaboratrice cabinet du Président, Conseil départemental du Val de Marne.

Pacôme Signou, Informateur jeunesse, ville d'Epinay-sur-Seine.

Manuel Chambrouy, coordonnateur du CMJ, ville d'Epinay-sur-Seine.

Tamara Costes, chargée des relations internationales, ville de Savigny-les-Temples.

Ketty Ventadour, stagiaire, ville de Savigny-les-Temples.

Nathalie Longueville Bedrune, chargée de mission, Toulouse Metropole.

Lisa Bonnet, chargée de mission, ministère des affaires étrangères (DAECT).

Anne-Sophie Jouanneau, responsable du pôle Volontariat-Programme jeunesse, ministère des affaires étrangères.

Anne-Laure Barres, chargée de mission développement Europe et International, Agence du service civique.

Noémie Do Linh, responsable du programme jeunesse, France Volontaires.

Patrick Robert, Responsable de la politique de coopération, France-Volontaires.

Antonio Silveira, chargé de mission, CIEDEL.

Alice Tawil, responsable pays Maroc, Solidarité Laïque.

Yousef Habache, directeur du Comité pour le développement.

Nicolas Lejosne, Agence française de développement.

Astrid Frey, chargée de mission (éducation au développement), Cités Unies France.

Linda Naili, chargée de mission, Cités Unies France.

I/ Propos introductifs et Échanges collectifs sur les événements du 13 novembre :

Le groupe jeunesse se tient à nouveau dans un contexte particulier (la 1^{ère} réunion du 27 janvier s'est tenue juste après les attentats de Charlie Hebdo) avec des attentats à Paris et Saint-Denis mais qui ont touché toute la France, et même bien au-delà de nos frontières. Ces événements tragiques nous rappellent la nécessité de poursuivre nos actions, de maintenir notre « porte ouverte » vers l'extérieur, vers l'autre, vers la différence et pour reprendre la formule du communiqué des membres de *Joussour* « promouvoir l'unité plurielle ».

Nous devons être prudents, les déferlements de haine, d'amalgame, de stigmatisation ne doivent pas alimenter d'autres velléité et violence. Cela nous renvoie à nos actions, au travail sur nos territoires, dans les écoles, nos quartiers pour faire reculer ceux qui ont la haine, reculer les intolérances, l'obscurantisme. Le travail modeste à mener c'est de faire reculer cela, demander plus de moyens pour l'éducation, la culture, le retard de développement dans nos territoires.

Ces attentats ont eu lieu la veille de la Semaine de la Solidarité Internationale, la plupart des évènements programmés ont été maintenus.

Dans le Département de Loire-Atlantique, le Président a participé à une soirée organisée avec les associations et il a encouragé la poursuite des actions en rappelant son soutien aux associations de développement, à la coopération décentralisée (Maroc, Tunisie, Palestine) et au travail mené sur la citoyenneté. D'ailleurs, il souhaite développer un volet jeunesse dans le cadre du service civique à l'international avec l'accueil de tunisiens dans les structures de Loire-Atlantique pour créer des liens entre les acteurs et les structures.

A Savigny-les-Temples, l'ouverture de la SSI s'est tenue le vendredi 13 autour de la thématique de la migration, avec une volonté de travailler sur l'inter-culturalité. Il s'agissait de faire parler les habitants, sur leur parcours migratoire et ce fut un moment très riche qui ressoudé les liens. Malgré le contexte d'Etat d'urgence, la plupart des manifestations ont été maintenues. Par ailleurs, la communauté d'agglomération a reçu des témoignages de solidarité des villes jumelles.

Le CIEDEL, Centre de formation, recherche-action accueille des étudiants étrangers, ces derniers se sont exprimés sur la situation, avec une crainte sur les amalgames, ils réfléchissent sur la manière dont les acteurs de développement peuvent développer des actions et outils pour travailler sur le vivre-ensemble.

Pour Aubervilliers et Epinay-sur-Seine, il y a encore un travail à mener sur les discours qui posent des inquiétudes. En tant que professionnel, il y a une remise en question face à certains propos, certaines réactions de jeunes. Cela amène à s'interroger sur l'encadrement et l'accompagnement à mener face à ceux qui se radicalisent. Comment poursuivre le travail de transmission des valeurs ? il faut faire la guerre contre l'ignorance. On n'est pas terroriste on le devient.

Un gros travail est mené depuis des années sur le vivre-ensemble et cet évènement nous fait reculer. Toutes les actions menées, comme le Forum 93 sur la mobilité, pour valoriser et donner une autre image du Département ont été balayées.

Comment trouver les mots pour qu'il y ait un débat responsable sur ces questions ? Comment redonner l'espoir à ces jeunes ?

Il faudrait peut-être réfléchir à créer des espaces où on recontextualise ensemble avec des cas concrets. On est face à une jeunesse sans frontière, la solidarité prend sens quand il voyage loin alors qu'il pourrait se faire au pied du quartier. Il faut réfléchir au sens de nos actions, au vivre-ensemble. Désormais on le dit et on le voit et on le vit. On veut agir collectivement et on a beaucoup à faire ; ces temps communs permettent de faire vivre notre République.

Les activités menées et à mener au sein du groupe jeunesse mais aussi par chacun d'entre nous dans le cadre de nos coopérations internationales, contribuent certes à une toute petite échelle à une meilleure connaissance entre individus, à une meilleure compréhension de notre société plurielle et du monde, mais elles touchent et portent des valeurs essentielles et universelles que sont la solidarité, la paix, la citoyenneté...

II/ Retour et bilan des activités depuis janvier 2015

➤ *Forum mobilité européenne et internationale (21/05/2015- Aubervilliers) :*

Une vidéo est disponible sur le lien suivant :

Le Point Information Jeunesse d'Aubervilliers a organisé en partenariat avec la DDCS 93 et l'ADIJ 93 un forum sur la mobilité européenne et internationale le **jeudi 21 mai 2015**. Cette action s'inscrivait à une échelle départementale (Seine-Saint-Denis 93) avec pour objectifs de rendre accessible tous les programmes de mobilité pour les jeunes ayant moins d'opportunités, mais aussi pour les professionnels d'inscrire ces programmes dans les parcours éducatifs. Ce fut l'occasion d'approfondir les connaissances sur les programmes de mobilité, de partager les expériences et de réfléchir ensemble sur les pratiques. L'objectif à terme est de construire un collectif local (Aubervilliers) ou même départemental sur la mobilité (structuration et animation territoriale / réseaux d'information et d'accompagnement).

Ce collectif sera amené à réfléchir à une animation pour travailler sur la mobilité à vocation d'insertion professionnelle et sociale. Réfléchir ensemble sur comment amener la mobilité autrement, comment les inscrire dans le parcours éducatif de tous les professionnels. Comment accompagner la communication, la recontextualiser pour la rendre accessible. Le travail d'accompagnateurs est important. Il faut leur rendre aussi accessible ces dispositifs.

Ce forum est un outil pour le travail en transversalité, le travail de coordination entre les acteurs locaux, qui les mobilisent sur un projet, pour accéder à des financements notamment.

En terme de perspectives, ce forum est appelé à être mobile et pourrait se tenir à Tremblay-en-France l'année prochaine.

➤ *Conférence « Encourager l'engagement et la mobilité internationale de tous les jeunes dans le cadre de l'AICT » (29/06/2015- Paris)*

Cette conférence était l'occasion de réunir différents acteurs de la coopération internationale et de la jeunesse autour de la question de l'accès de tous les publics aux expériences de mobilité et d'engagement à l'international, en présentant et en valorisant les initiatives portées par ces acteurs (que ce soit des élus, des responsables de services jeunesse ou de relations internationales, des associations...). 4 expériences ont été présentées :

- Celle d'Aubervilliers avec le Forum qui a permis la mobilisation des acteurs jeunesse d'un territoire.
- Celle du Conseil départemental du Pas-de-Calais qui a inscrit l'action internationale dans sa politique territoriale notamment à travers la construction d'un Pacte Départemental pour la jeunesse. Le Département a ainsi mis en place un programme expérimental, se décomposant en trois axes complémentaires :
 - l'information des professionnels de la « jeunesse » sur les différentes modalités d'engagement et d'accompagnement des jeunes.
 - le développement des chantiers de jeunes portés par des structures du département et co-financés par le Conseil départemental.
 - le développement d'offres de mission de volontariat à destination spécifiquement des jeunes du Pas-de-Calais, portées par des associations ou des collectivités du département.
- Celle du Conseil régional de Bourgogne qui soutient les Céméa Bourgogne dans la mise en œuvre d'un programme d'envoi et d'accueil de volontaires en Service Civique dans ses régions de coopération en Afrique du Sud et au Chili

Peu d'espaces permettent de faire connaître ces initiatives, ces approches, de rendre compte des résultats mais à travers ce type de Conférence c'est aussi un moyen de convaincre de l'utilité et de l'impact de ces actions, c'est presque la preuve par les témoignages des acteurs de terrain.

➤ *Rencontre algéro-française sur les politiques locales jeunesse (10-13/09/2015- Béjaïa)*

Pour rappel, ce projet de Rencontres est parti d'un groupe de travail composé de collectivités territoriales françaises et structures jeunesse dont une grande partie « étaient » membres du PCPA.

Et lorsque nous avons constitué ce groupe de travail au sein de CUF, il s'agissait de se dire « ensemble comment peut-on travailler avec l'Algérie sur les questions de jeunesse ? » et donc comment renouveler nos approches en matière de coopération décentralisée dans le domaine de la jeunesse (souvent limitées à des échanges de jeunes) en abordant cette problématique sous l'angle de politiques publiques. Ce projet est né d'une rencontre et d'un partenariat au sein du réseau PCPA avec l'association Etoile culturelle d'Akbou que CUF connaît depuis plus de 7 ans. C'est une association qui fait un travail de terrain, de proximité et de mise en réseau, d'appui à des associations algériennes, et cela avec des moyens limités. Un des résultats positifs de cette Rencontre est la mobilisation de plus de 150 personnes sur les 4 jours : une quarantaine de français avec des profils différents (une dizaine de jeunes, des élus, des responsables de structures jeunesse, des cadres associatifs...), 8 méditerranéens du réseau Anna Lindh et une centaine d'algériens venus des 28 wilayas.

Le format : 4 jours avec différents temps de travail dont un aperçu est disponible sur le site de CUF : <http://www.cites-unies-france.org/Rencontre-algero-francaise-sur-l>

Ces vidéos ont été réalisées par des jeunes de la MJC d'Elbeuf et du conseil communal d'Akbou. Les visites de terrains et les ateliers étaient plutôt bien combinés. Alors ces 4 jours vont donner lieu à une Restitution sous forme d'Actes et de vidéos qui sont en ligne sur le site de CUF.

Des recommandations et une feuille de route ont été présentées lors de la clôture et sont disponibles également sur le site de CUF dédié à l'événement.

III/ Appel à projet « jeunesse et mobilité européenne et internationale »

➤ Présentation de l'appel à projet :

Disponible sur le lien suivant : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/appels-a-projets-et-fonds-en-soutien-a-la-cooperation-decentralisee/appel-a-projets-mobilite-internationale-des-jeunes-2015-2016/>

Cet appel concerne **les jeunes de 16 à 30 ans et les dispositifs de volontariat européen et international** (tous les statuts de volontariat) : Service civique international (SCI), Volontariat de solidarité international (VSI), Volontariat international en entreprise (VIE) ; Volontariat international en administration (VIA) , Service volontaire européen (SVE), Volontariat international de la Francophonie (VIF); et tout autre dispositif répondant aux objectifs de cet appel à projets mis en place par les porteurs du projet.

La durée de la mobilité est de 3 mois minimum et d'1 an maximum avec de l'accompagnement avant et après.

Tous les pays sont éligibles.

Le cofinancement pourra être plus important si la mobilité concerne un public JAMO.

Le Cofinancement est de 20% du coût total et peut aller jusqu'à 35% avec la bonification (en fonction du public cible, de la mutualisation...).

Enveloppe totale de cet appel est de : 300 000 euros.

Il s'adresse aux collectivités territoriales françaises et à leurs groupements dans le cadre d'un partenariat de coopération décentralisée avec des autorités locales étrangères. Dans tous les cas, la maîtrise d'ouvrage doit être assurée par une ou plusieurs collectivités territoriales françaises ou groupements. **La maîtrise d'œuvre peut être déléguée à une association.**

Cet appel sera clos le 15 janvier 2016. Le dépôt des dossiers sera effectué en ligne par la collectivité territoriale chef de file selon la procédure dématérialisée sur le portail de la coopération décentralisée, à l'adresse : www.cncd.fr.

Les participants ont demandé les précisions suivantes :

- La valorisation : aucune limite de taux de valorisation n'a été fixée.

- Le suivi-évaluation : il est à hauteur de 7% du budget total du projet, il pourra concerner/intégrer la restitution des projets.

- Il est possible d'articuler Appel à projet triennal et Appel à projet jeunesse dans le cadre d'un même projet.

Une foire aux questions va être mise en place sur le site Internet de la DAECT.

- Focus sur un dispositif : Présentation du service civique à l'International

Le service civique :

Créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Il n'y a pas de conditions de diplôme. Les missions proposées dans le cadre du Service civique ne peuvent pas exclure à priori les jeunes n'ayant pas de diplôme ou qualification. Ce sont les savoir être et la motivation qui doivent prévaloir.

Il concerne les jeunes de nationalité française ou ressortissants de l'Union Européenne ou les jeunes de nationalité étrangère ayant vécu de manière régulière au moins un an en France.

Il doit permettre d'accomplir des missions d'intérêt général.

Cet engagement peut être effectué auprès d'organismes à but non-lucratif (associations, ONG, Fondations...) ou de personnes morales de droit public (collectivités territoriales, établissements publics...) en France ou à l'étranger.

Il ouvre droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat ainsi que le versement d'une fraction complémentaire de la cotisation retraite due au titre de l'indemnité pour permettre la validation de l'ensemble de la période de Service Civique au titre de l'assurance vieillesse.

Une attestation de service civique sera délivrée à chaque jeune à l'issue de la mission. Ce sont près de 40 000 jeunes qui ont effectués un volontariat en service civique. 1020 ont fait un service civique à l'international.

Le service civique à l'International

Les missions de service civique peuvent être réalisées à l'étranger auprès d'associations françaises agissant à l'étranger ou d'une collectivité territoriale dans le cadre d'un projet de coopération décentralisée. On parle alors de service civique à l'international.

Le volontaire en service civique à l'International disposera du même statut et des mêmes avantages qu'un volontaire en service civique en France.

Dans un souci de réciprocité et dans le cadre d'échanges, il est donné également la possibilité d'accueillir des jeunes volontaires étrangers dans des structures françaises dans le cadre du service civique à l'international. Ils pourront disposer du même statut et des mêmes indemnités qu'un volontaire en service civique français.

Cette disposition reste cependant difficile à mettre en place et n'a été mise en œuvre, pour l'instant, qu'avec quelques pays comme le Mali, le Niger, le Togo, l'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, le

Chili, etc ; . Cette liste n'est pas exhaustive, sachant toutefois que la loi précise que seuls les pays accueillant des volontaires français pourront disposer de cette réciprocité.

Le volontariat peut concerner tout type de thématique et de mission. Attention aux missions du volontaire, **il ne doit pas faire le travail d'un salarié**, ce doit être des missions qui facilitent les échanges, l'animation,...Des exemples sont disponibles sur les Fiches projets.

Quelles sont les démarches pour envoyer ou accueillir un volontaire en service civique à l'international ?

L'agrément

La structure d'accueil ou d'envoi devra disposer d'un agrément.

Un seul agrément est requis pour accueillir ou envoyer des personnes volontaires en service civique. L'agrément est délivré pour 2 ans par l'Agence du Service Civique ou l'un de ses délégués territoriaux.

Le dossier de demande d'agrément est téléchargeable sur le site de l'Agence du Service Civique : <http://www.service-civique.gouv.fr/page/documents-utiles>

L'accompagnement

Les structures d'accueil ou d'envoi devront désigner en leur sein, pour chaque jeune, un tuteur chargé d'assurer l'accompagnement et le suivi du volontaire dans la réalisation de sa mission. Cela vaut également pour les structures d'accueil à l'étranger

France-Volontaires appuie l'Agence du service civique, notamment dans l'instruction des dossiers et apportera un avis par rapport aux structures d'accueil dans les pays partenaires et un appui sur le volet de la réciprocité.

Le coût d'un service civique à l'étranger

- Le volontaire à l'étranger perçoit mensuellement :
507,20€ (+115,46€ de majoration sur critères sociaux) d'indemnité versés par l'Etat.
106,31€ (en nature ou en espèce) versé par l'organisme d'envoi.
L'Etat cotise pour lui 88,51 € (+24,52€ de majoration sur critères sociaux) pour la retraite.
- L'organisme d'envoi perçoit :
+ 100€ (forfait par volontaire) pour la formation civique et citoyenne
+ 107,73€/mois par volontaire pour la protection sociale (dont rapatriement)

Les associations perçoivent aussi 100€/mois pour l'accompagnement mais pas les collectivités.

Programme d'actions 2016

- 1^{er} trimestre 2016 : Mise en place d'un groupe de travail commun avec le groupe éducation à la citoyenneté de CUF pour réfléchir à une recherche-action (en y associant des chercheurs-universitaires) nous permettant de développer des outils pour intervenir sur les questions de vivre-ensemble, de citoyenneté mais aussi de travailler sur la reconnaissance et le sentiment d'appartenance, en nous appuyant sur nos actions à l'internationale. Ces outils devraient nous permettre d'agir localement tout en ayant une portée nationale.

- 1^{er} semestre 2016: organisation d'ateliers d'appui pour répondre à l'appel à projet Jeunesse mais aussi d'ateliers d'accompagnement pour la mise en œuvre des projets (pour l'évaluation, la restitution...) en partenariat avec France-Volontaires et l'Agence du Service civique.

- 1^{er} semestre 2016 : Forum mobilité Europe et internationale à Tremblay-en-France.

